

Taxonomie verte : vers un grand marché financier vert ?

Pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050, la Commission européenne a défini des critères identifiant les activités économiques qui n'aggravent pas le changement climatique. Il s'agit de la "taxonomie verte". Celle-ci doit entrer en vigueur progressivement : d'abord partiellement, début 2022, puis totalement au début de l'année 2023.

Pour la CGT, l'urgence sociale et environnementale exige une rupture radicale avec nos modes de production et de consommation actuels et par conséquent des mesures contraignantes pour les entreprises afin de les obliger à répondre de leur responsabilité sociale et environnementale.

L'Union européenne, quant à elle, en a décidé autrement. Sa proposition de taxonomie oriente, en effet, de manière non-contraignante les capitaux vers des investissements « verts » en obligeant les fonds de pensions, les banques et les investisseurs à rendre public les actifs qui correspondent aux critères de la taxonomie verte.

l) L'instauration d'un green washing ou l'éco-blanchiment du capitalisme européen

a) La taxonomie verte : qui est écologique ? et sous quelle condition sociale ?

Les 6 critères de base de la taxonomie verte :

1 Atténuation du changement climatique



3 Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines



5 Prévention et contrôle de la pollution



2 Adaptation au changement climatique



4 Transition vers une économie circulaire



6 Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes



Selon la taxonomie verte, les activités sont considérées comme durables si elles respectent trois critères cumulatifs :

- (1) contribuer de manière substantielle pour au moins un des six objectifs environnementaux ;
- (2) ne pas causer de préjudice significatif aux cinq autres objectifs ;
- (3) respecter des garanties sociales minimales. Sur cet aspect, ce sont uniquement des garanties sociales très minimaliste¹, c'est-à-dire que les entreprises doivent s'aligner sur les principes généraux de l'OCDE mais aussi respecter les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme. Un dispositif social assez maigre et qui, en caricaturant à peine, évite l'esclavage.

A l'heure actuelle, 88 activités² de multiples secteurs sont évaluées via des modalités techniques afin de définir leurs « bienfaits » environnementaux. Il est à noter que cette évaluation tente de définir via les critères ci-dessus si « une activité économique est considérée comme contribuant de manière substantielle à l'atténuation du changement climatique et de déterminer si l'activité économique cause un préjudice important à l'un des quelconques autres objectifs environnementaux ».

Ainsi, c'est l'une des raisons pour laquelle les pays membres de l'UE ont eu des débats houleux sur l'entrée ou non du nucléaire et du gaz dans la taxonomie : quelle interprétation donne-t-on au texte ? D'un point de vue strictement écologique, si le nucléaire n'émet pas de gaz à effet de serre, son utilisation produit néanmoins des déchets problématiques pour l'environnement et pour la santé. Et le gaz, quant à lui, émet des gaz à effet de serres pour produire de l'électricité.

b) En substance : un règlement européen libéral.

Le mécanisme d'incitation financière reste par ailleurs assez flou. Si la taxonomie définit tous les secteurs d'activité qui répondent aux critères environnementaux, néanmoins **le règlement ne précise pas les modalités d'incitations financières**. Cela correspond plus à un dictionnaire qui définit des « bons points écologiques » afin que le capital se gargarise d'être écologique.

« La taxonomie est donc censée inciter les flux financiers à s'orienter vers les activités «durables ». En vérité, elle accompagne la déréglementation du secteur de l'énergie tout en prétendant en corriger les effets par une bonne orientation de la « finance » vers le durable. Ainsi, en garantissant aux capitaux des rendements plus vertueux sur le long terme, on garantirait la trajectoire de la transition climatique.

¹ Article 18 de « RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 »

² « La Taxonomie européenne : pièce centrale de la stratégie réglementaire européenne pour une finance durable ». Carbone 4, Victor Murzeau, Juillet 2021

Dangereuse illusion en l'absence d'un service public fort de l'énergie et d'un débat citoyen éclairé sur les choix industriels de transition énergétique. » **L'humanité**³

On peut en trouver une parfaite illustration dans **le projet Hercule** : quand la puissance publique ne souhaite pas financer la transition alors elle s'en remet à des politiques libérales pour attirer des capitaux privés. Le projet Hercule prévoit trois filières : EDF bleu, EDF azur et EDF vert (le projet détaillé ici). EDF vert regrouperait les entités les plus profitables et se verrait coté en bourse. Dégraisser les dépenses de l'état, contre les salariés qui seront soumis à plus de pression, soumis à des logiques de rentabilité déjà bien trop présentes, telle est la logique libérale. Ainsi pour lutter contre le réchauffement climatique les libéraux adorent établir des chimères comme Hercule et la taxonomie verte. La logique est toujours la même : le libéralisme détourne l'urgence sociale et environnementale à son profit en produisant un règlement (la taxonomie verte européenne) qui n'a pour seule véritable finalité que d'orienter les capitaux.

c) A terme quel est le but véritable de la taxonomie ?

A) Orienter les marchés de capitaux vers les secteurs que préconise la taxonomie européenne

Les enjeux pour la finance seront de trois ordres :

- (1) Faire la publicité de ses « actifs verts »
- (2) disposer de bonnes notes en termes de bonne gouvernance (ESG)
- (3) les états membres pourront éventuellement émettre facilement des « obligations vertes »

- 1- Les investisseurs et les entreprises vont publier le pourcentage de leurs activités ou de leurs produits financiers compatibles avec la taxonomie européenne.
- 2- Un enjeu crucial pour le système financier est de disposer de bonnes notes émises par les agences de notations financière en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance. (ESG) Tout d'abord afin de montrer qu'ils sont pleinement engagés contre le changement climatique et ensuite les bonnes notes obtenues apportent des garanties aux investisseurs. Dès lors, les secteurs établis par la taxonomie seront des placements de capitaux dits « sûrs ». Ainsi, nous pouvons redouter les spéculations financières à venir.
- 3- In fine, les obligations d'Etat sont des placements peu risqués mais bien que non-officielles, la BCE laisse penser qu'elles pourraient discriminer les « greens bonds » (obligations d'Etat vertes, les titres de dettes qui serviront à financer les secteurs établis par la taxonomie). Ainsi, la BCE

³ Peut-on classer le nucléaire et le gaz comme énergies de transition ? 11/01/2022 Latifa Madoni

pourrait acheter la dette des Etats qui financent les secteurs qui sont listés dans la taxonomie européenne. C'est un moyen de garantir des finances « aux secteurs verts ».

Ce label vert devrait faire baisser le prix des investissements de tous les secteurs définis dans la taxonomie, car ce seront des investissements « plus sûrs ».

B) Etablir un éco blanchiment officiel de la finance déjà présent

Par exemple, l'aéroport de Hong Kong a pu se faire financer avec des « obligations vertes », 22 banques ayant fait appel à des investisseurs pour prêter de l'argent dans le cadre de ce financement. Ces titres obligataires ont été labellisés verts par des entreprises gestionnaires d'actifs. Ces obligations sont censées financer la transition écologique, alors que le projet serait autant émetteur de CO2 que trois centrales à charbon et menacerait les derniers dauphins blancs de Chine⁴.

C) Contreproposition : établir des services publics et prévenir l'avenir avec une planification.

On peut supposer que la taxonomie va sûrement orienter une partie de la finance. Certains secteurs vont disposer de moins de ressources, et ce seront les travailleurs qui en pâtiront le plus. **La taxonomie va nourrir la compétition entre les secteurs pour être doté en capitaux avec, à la clef, une recherche de rentabilité, d'économie etc. Aucun versant social n'existe ici.** Ce qui est certain, c'est que les travailleurs vont être soumis à une pression encore plus accrue de la part du capital. **Les emplois et les secteurs d'activités, quels qu'ils soient, ne seront pas accompagnés dans la transition.**

Il reste à savoir qu'elles sont les ressources que l'on considère comme compatibles pour lutter contre le bouleversement climatique. Et quelle mode de vie est souhaitable? **La taxonomie ne répond pas à l'urgence sociale et environnementale mais, très vraisemblablement, est un nouvel outil dédié au capitalisme.**

Pour la CGT, la plupart des secteurs d'activité pris dans le filet de la taxonomie devraient être des services publics pour répondre aux besoins des travailleurs et des citoyens dans leur ensemble.

Au lieu de soutenir, de développer et de créer des services publics, la taxonomie met en concurrence le ferroviaire avec le BTP, ou encore la gestion des forêts. **Or, beaucoup de ces secteurs mériteraient d'être considérés comme des services publics que l'Etat se doit de financer.** Cependant, la taxonomie va établir une concurrence entre ces acteurs qui ont pourtant un rôle clef à jouer dans la transition sociale et écologique.

⁴ Le marché des green bonds face aux accusations de greenwashing. 11/01/2022 Carla Richard.

Conclusion : la taxonomie verte risque d'assécher encore davantage le service public dans la lutte ultra libérale de la course au label ou aux capitaux « verts ». Les capitaux iront vers la rentabilité, certains secteurs n'auront pas assez de moyens, alors que les investisseurs seront récompensés par leurs placements. En d'autres termes, cette taxonomie crée un grand marché vert quand l'urgence demeure de planifier la transition sociale et environnementale en soutenant et en développant des services publics forts, dans un processus d'anticipation avec les travailleurs.